
1) Nouvel ouvrage de la DB sur le commerce des matières premières

Commerce des matières premières : la Déclaration de Berne dévoile les pratiques opaques de la branche du négoce

L'ouvrage explosif de la Déclaration de Berne (DB) Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières paraît aujourd'hui aux éditions d'en bas. Cet ouvrage richement documenté est la première étude consacrée à la puissante et discrète branche suisse du négoce. Avec Swiss Trading SA, la DB explique pourquoi les pays du Sud riches en ressources naturelles restent prisonniers d'une pauvreté aussi extrême que paradoxale, alors que les multinationales du négoce amoncellent des milliards de bénéfices. L'ouvrage éclaire aussi les zones d'ombre d'un modèle d'affaires dont les risques deviennent toujours plus patents.

Ces dix dernières années, la Suisse est devenue la principale plaque-tournante du commerce des matières premières sans que l'opinion publique ou les responsables politiques n'en prennent conscience. Le volume des affaires conclues essentiellement sur l'Arc lémanique et aux alentours de Zoug dans le domaine du négoce de pétrole, de gaz, de charbon, de minerais, de métaux ou de ressources agricoles a été multiplié par quinze en valeur constante depuis 1998. A l'heure actuelle, sept des douze firmes suisses les plus importantes en termes de chiffre d'affaires sont actives dans le domaine du négoce et/ou de l'extraction de matières premières. Cet essor n'a été possible que grâce à certains avantages comparatifs offerts par la Suisse: privilèges fiscaux, force de la place financière, faiblesse de la régulation et laxisme des autorités suisses lors d'embargos internationaux.

Ce sont d'abord dans les pays en développement riches en ressources naturelles, mais où la gouvernance et la régulation sociale et environnementale font défaut, que les firmes de négoce causent le plus de dégâts. Pour les populations pauvres, contraintes de vivre dans la saleté et les résidus toxiques des mines et des installations de production, l'extraction et le commerce des matières premières, si rentables pour les multinationales du Nord, sont synonymes de danger de mort. Parce que les négociants font leurs meilleures affaires dans les zones de conflit ou avec des régimes discutables, leur activité n'est toutefois pas exempte de danger pour la Suisse. La corruption, l'évasion fiscale, la spéculation ou les violations des droits humains représentent des

risques de réputation importants. Après le secret bancaire, le négoce des matières premières pourrait bien être la prochaine plaie de la Suisse.

Les négociants prennent des risques bien plus élevés que les compagnies pétrolières comme BP ou les firmes minières comme BHP Billiton. Elles développent en outre leurs capacités de production, souvent dans des pays en crise ou déchirés par les conflits. La propension croissante des dirigeants de la branche à prendre des risques a récemment été perceptible en Lybie, où la firme genevoise Vitol, soucieuse d'instaurer de bonnes relations commerciales avec l'opposition, lui a d'ores et déjà livré à crédit pour 500 millions de dollars de produits pétroliers. Au Sud-Soudan, où la transparence dans le commerce du pétrole serait primordiale pour la constitution de l'Etat et le processus de paix, Glencore a conclu, deux jours avant la déclaration d'indépendance officielle, une affaire plutôt louche avec la compagnie pétrolière étatique.

Il existe un lien causal entre la misère extrême dans laquelle sont plongés des pays entiers et la fortune incommensurable de quelques top-traders installés en Suisse. Swiss trading SA fait le portrait des principales maisons de négoce qui mènent ces affaires douteuses en toute discrétion et témoigne des conséquences sociales et environnementales dont les pays producteurs font les frais. Le livre analyse également les pratiques d'évasion fiscale et de spéculation. Cet ouvrage de référence fait enfin des propositions pour davantage de justice dans ce commerce qui brasse des milliards et nous concerne tous.

Plus d'infos sur www.ladb.ch/negoce ou auprès de :

Olivier Longchamp, responsable fiscalité et finances, Déclaration de Berne,
077/433.90.42 longchamp@ladb.ch